



MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 8 NOVEMBRE 2013

L'an deux mil treize, et le huit novembre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire.

Présents : MARTIN M – COLLADO JP – MALNOURY B – CHAPUIS D – BARKATOFF JC - LEVE C

Procuration : MAURICE MC

Absents: LEFEVRE G - MANGIN L – CAPEFIGUE L

Secrétaire de séance : MARTIN Michel

SIVOS DE VAL DE SEINE – DEVENIR

Le conseil municipal décide de retenir le deuxième scénario proposé à savoir rattachement de la commune de Saint Marc sur Seine sur le pôle existant d'Aignay le Duc.

REMBOURSEMENT DE CAUTION

Le conseil municipal prend note du départ de Quentin MADELINE du logement communal sis 1 route de Dijon le 30 novembre 2013 et décide de lui rembourser sa caution d'un montant de 294€ après l'état des lieux.

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL

Le conseil municipal décide de louer le logement communal sis 1 route de Dijon à Monsieur MENDES GOMES Agostinho à compter du 1^{er} décembre 2013 pour un loyer mensuel de 323€ et 15€ de charges mensuelles. La caution demandée est de 323€. Il mandate le maire pour signer le bail rédigé par CDH PACT.

AFFOUAGES 2013/2014

Le conseil municipal décide de fixer le prix des affouages pour l'année 2013/2014 à 20€ (lot difficile d'accès dans la parcelle 14).

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1997 doivent venir se recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire muni(e)s du livret de famille.
- ✓ Les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire sur la liste électorale munis d'une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale.

Le Maire,
Gilles SEYTRE